



Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

QUOI ?



Subvention

Le Fonds citoyen soutient actuellement des projets selon 3 catégories de financement : de ≤ 5 000 € jusqu'à 50 000 €.



Conseil

L'équipe du Fonds citoyen et des **Référentes et Référents régionaux** aident à développer le projet et à élaborer la demande de subvention.



Réseau

Trouver une structure partenaire en Allemagne ? Notre **bourse aux partenaires** est là pour vous aider.

COMMENT ?

Une démarche simple et accessible :

Il n'y a pas de durée minimale du projet, même les « petits » projets sont éligibles à une aide financière. Les demandes de subvention peuvent être déposées en ligne tout au long de l'année, au moins 6 semaines avant le début du projet.

Le Fonds citoyen est ouvert à toutes et à tous :

Sont éligibles des projets portant sur une grande diversité de sujets. Il n'y a pas de limite d'âge ni de prérequis linguistique. Même sans statut juridique, il est possible de demander une subvention pour les groupes d'au moins 3 personnes.

Projets

Formats : rencontres, échanges de bonnes pratiques, conférences, événements culturels, événements sportifs, etc.
Thèmes : culture, sport, démocratie, environnement, questions sociales, etc.

Structures

Associations, comités de jumelage, communes et collectivités territoriales, institutions scientifiques, centres de formation, acteurs de l'ESS, fondations, groupes informels (à partir de 3 personnes)

Coûts

Le Fonds citoyen peut prendre en charge jusqu'à 80 % des frais éligibles du projet pour : voyage, séjour, organisation, matériel, formation continue, honoraires

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen franco-allemand est issu du traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 2019. Il est mis en oeuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.



POURQUOI ?

Une société civile forte

est garante de lien social – même au-delà des frontières. Elle crée des rencontres et de la solidarité, des idées et de l'innovation – avec un potentiel démultiplié quand ces initiatives sont portées ensemble, de part et d'autre du Rhin.

L'Europe

est un projet collectif. Chaque projet franco-allemand contribue à forger une citoyenneté européenne et à faire vivre l'Europe dans les territoires.

L'engagement au-delà des frontières

est enrichissant pour tout le monde : s'engager pour un projet avec le pays voisin, c'est élargir son horizon, faire des rencontres inoubliables, et contribuer à renforcer les valeurs européennes.

5 million d'euros budget annuel

48 % des structures organisatrices sont basées en France.

4 185 € subvention allouée en moyenne

4 000+ projets ont été soutenus depuis 2020.

69 % des projets ont lieu dans le cadre d'un jumelage.

77 % des projets sont portés par des associations.

43 % des projets sont organisés en zone rurale.

Chiffres pour l'année 2025